

PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA « FONDATION DU CAMP DES MILLES : MEMOIRE ET EDUCATION »
(reconnue d'utilité publique)

Communiqué de presse
de la « FONDATION DU CAMP DES MILLES : MEMOIRE ET EDUCATION »
et de l'ASSOCIATION « MEMOIRE DU CAMP D'AIX-LES MILLES »
(25 mai 2009- 22h)

Aujourd'hui 25 mai 2009 à la Tuilerie des Milles, s'est tenu le premier Conseil d'Administration de la « Fondation du Camp des Milles : Mémoire et Education », Fondation reconnue d'utilité publique par décret du premier Ministre en date du 25 février 2009.

L'article 1er de ses statuts précise que cet établissement a pour but « *d'aménager les espaces et bâtiments de l'ancienne Tuilerie des Milles, située à Aix-les Milles, devenue en 1939-1943 camp d'internement et de déportation, pour en faire un haut lieu de mémoire et d'histoire de l'internement des « étrangers » et de la déportation des juifs, au service de l'éducation citoyenne et de la culture.*

Il œuvre par tous moyens, en particulier en direction des nouvelles générations, afin de sauvegarder et de valoriser cet exceptionnel patrimoine historique et culturel, à dimension nationale, européenne et internationale.

Son action éducative et culturelle est destinée à renforcer la vigilance et la responsabilité des citoyens face à l'antisémitisme et à tous les racismes et fanatismes, en s'appuyant d'une part sur la mémoire et l'histoire de la Shoah et des crimes de masse commis pendant la Seconde Guerre Mondiale mais aussi des résistances à ces crimes, et en tirant parti d'autre part des acquis scientifiques permettant de comprendre, dans un but de prévention, les processus individuels et collectifs qui peuvent conduire à ces crimes, ainsi que ceux qui permettent de s'y opposer. »

Il s'agit d'une **étape décisive pour l'opération « Mémoire du Camp des Milles »**, lancée en 2002, et d'un **moment symbolique pour la mémoire nationale** qui se veut ainsi « **mémoire pour demain** » bien au-delà de l'importante **stabilité administrative, juridique, opérationnelle et financière** qu'apporte cette étape majeure.

La Fondation a pour but essentiel de poursuivre, avec les mêmes partenaires, l'opération engagée par l'Association « Mémoire du Camp d'Aix-les Milles », et de gérer le futur Mémorial après son ouverture.

Se sont donc retrouvés à ce Conseil d'Administration l'Etat (Ministères de la Culture, de l'Education Nationale et de l'Intérieur), la Région Provence Alpes Côte d'Azur, la Communauté du Pays d'Aix, la Ville d'Aix-en-Provence, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, le Mémorial de la Shoah, l'Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, l'Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), le CRIF, le Groupe Lafarge, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom (mécènes du projet), ainsi que le Département des Bouches-du-Rhône, en tant qu'invité.

Ont été en outre cooptés au CA en tant que personnalités qualifiées : Madame Toros Marter, déportée à Auschwitz à l'âge de 16 ans, ainsi que MM Philippe Joutard et Robert Mencherini, historiens, professeurs d'Université.

Alain Chouraqui, directeur de recherche au CNRS, a été élu président de cette fondation. L'historien Serge Klarsfeld en a accepté la Vice-Présidence. Les autres fonctions du bureau de la Fondation reviennent à Bernard Chevallier (groupe Lafarge), et Jean-Louis Medvedowsky (Association du Wagon souvenir). Ces votes ont été acquis à l'unanimité.

Cette première réunion a permis aux différents partenaires de réaffirmer qu'ils prendraient leurs responsabilités pour que l'opération ait bien finalement les moyens de ses objectifs. En particulier, l'Etat, la Région, le Département, la CPA, la Ville d'Aix et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah ont réaffirmé leurs engagements pour que la dimension éducative et culturelle ait bien les financements nécessaires pour son développement. Le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille a confirmé le fort engagement du Ministère de l'Education Nationale, et souligné l'effort significatif que représente la mise à disposition d'enseignants pour un service éducatif sur le site.

La Fondation du Camp des Milles et l'Association Mémoire du Camp des Milles souhaitent que les pensées se tournent vers le souvenir de toutes les victimes de ce camp, étrangers « indésirables », antifascistes et juifs, ainsi que vers les Justes qui, aux Milles aussi, ont maintenu une lumière d'humanité.

Leur souvenir et les leçons de leur histoire seront ainsi gravés dans la pierre, et porteurs de messages de vigilance, de tolérance et de résistance bien nécessaires aujourd'hui encore.

Elles saluent avec respect et reconnaissance les anciens internés, résistants et déportés, disparus ou présents, ainsi que tous les bénévoles qui ont travaillé depuis 27 ans pour que ce lieu devienne **un lieu de mémoire, d'histoire, d'éducation citoyenne et de culture.**

La collation qui a suivi cette réunion a rassemblé, en plus des personnalités citées et des salariés et bénévoles du projet, de **nombreuses autres personnalités**, parmi lesquelles plusieurs enseignants et universitaires comme le doyen de la Faculté de droit, les représentants des différents cultes et des communautés arménienne et tzigane. Dans son allocution de bienvenue, M. Chouraoui, insista sur l'importance de garder la mémoire vive pour que les terribles leçons de ce passé restent vivantes ; les tensions et les crispations identitaires l'imposent au présent. **M. Mohamed Moussaoui, Président national du Conseil Français du Culte Musulman**, qui était entouré d'une délégation comprenant notamment le président du Conseil régional du culte musulman, a tenu à prendre ensuite la parole pour affirmer « l'extrême importance de ce lieu chargé de souffrances et du travail de mémoire. Si la mémoire ne vit pas, cela risque de donner à ceux qui ont la haine la possibilité de commettre d'autres crimes ». Il rappela que le Maroc, dont il est natif, a protégé les juifs pendant la guerre. Il dénonça ensuite toute concurrence des mémoires : « La mémoire est unique. Il est à l'honneur de ses initiateurs d'avoir voulu faire du Camp des Milles un lieu éducatif qui contribuera à la mémoire nationale. J'espère que votre projet rayonnera par son volet éducatif. »

Rappelons que le Camp des Milles fut le principal camp d'internement, de transit et de déportation de la région sud-est, et reste le seul camp français encore intact et aménageable. Il vit passer 10 000 internés de 27 nationalités, parmi lesquels 2500 hommes, femmes et une centaine d'enfants juifs furent déportés vers Auschwitz via Drancy.

L'ambition du futur Mémorial du Camp des Milles est de renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constituera, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique innovante dans un lieu de mémoire. Il représente à ce titre un des piliers du dossier Marseille Provence Capitale européenne de la culture 2013. L'ouverture au public du futur Mémorial est prévue début 2011.

Site web : www.campdesmilles.org

Contact : Odile Boyer - Tél : 06 13 24 24 25, odile.boyer@campdesmilles.org